

Bordeaux Métropole : Mérignac verdit au Soleil

Hélène Lerivrain, 08 juillet 2022



© BROCHET LAJUS PUEYO

Le programme Parc Mirepin comprend 386 logements.

Avec ses 10 millions de consommateurs par an, Mérignac Soleil est l'une des zones commerciales majeures de l'agglomération bordelaise (Gironde) et également un symbole, désormais daté, du règne du tout-voiture. Actuellement en chantier, cette zone de 69 ha fait l'objet d'une opération d'aménagement d'envergure baptisée « Penser la ville, panser les sols » et menée par la SPL métropolitaine la Fab, épaulée par OMA (architecte et urbaniste, mandataire du groupement), MDP (Michel Desvigne Paysagiste), Alto Step (BET VRD) et 8'18" (éclairagiste). Pour rompre avec la monofonctionnalité, le site sera transformé en un quartier mixte et renaturé d'ici quinze ans.

L'arrivée du tramway y est prévue dès 2023. Quelque 2 800 logements (locatif social, accession sociale et abordable, et accession libre) seront construits, ainsi que des équipements et commerces. Les premières opérations sortent déjà de terre avec deux programmes en cours : Parc Mirepin (386 logements) et Park Avenue (289 logements). Une autre, les Terrasses de Galisson (146 logements), a été livrée en mai 2020. La Fab a engagé une forte démarche de réemploi des matériaux sur les chantiers.

Un îlot de chaleur renaturé. Au-delà de développer de nouvelles façons de construire, l'ambition de l'opération vise à re-naturer un site aujourd'hui quasiment entièrement artificialisé. L'objectif affiché est de passer le taux d'imperméabilisation de 90 à 70 %. « Je n'aurais jamais accepté un projet d'urbanisme sans ce volet environnemental », déclare Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole et maire de la commune.

Près de 14 000 arbres seront plantés et deux jardins publics créés. Deux actions indispensables pour faire baisser la température estivale. « Cette zone constitue le premier îlot de chaleur urbain de la métropole », rappelle Amandine Lasvacas, directrice du programme Habiter à La Fab.

Sélectionné en mars dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable » de France 2030, Bordeaux Métropole peut compter sur un accompagnement de 500 000 euros par l'Etat pour un coût total de 77 M€.